

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RPPM-RCM-10-30-10-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

RPPM – Revenus de capitaux mobiliers, gains et profits assimilés – Champ d'application – Revenus de valeurs mobilières étrangères et revenus assimilés – Principes généraux

Positionnement du document dans le plan :

RPPM - Revenus et profits du patrimoine mobilier

Revenus de capitaux mobiliers, gains et profits assimilés

Titre 1 : Champ d'application

Chapitre 3 : Revenus de valeurs mobilières étrangères et revenus assimilés

Section 1 : Principes généraux

1

Sont examinés dans cette section :

- la nature des revenus imposables (sous-section 1, cf. [BOI-RPPM-RCM-10-30-10-10](#)) ;
- et l'évaluation de ces revenus (sous-section 2, cf. [BOI-RPPM-RCM-10-30-10-20](#)).